

Ligue Communiste Révolutionnaire

Bonjour,

Suite à votre courrier adressé aux candidats, vous trouverez ci-dessous ma réponse et celle de la LCR à vos questions et propositions.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de précision complémentaire,

En vous souhaitant bon courage dans votre lutte, que je soutiens fermement,

Amicalement,
Pour la LCR,

Olivier Besancenot

Le droit à la culture

La culture n'est pas un simple « divertissement » : au même titre que l'emploi, le logement, la santé, elle est un besoin social. Elle est porteuse des espoirs, des contradictions, des conflits de la société : elle crée du lien, elle participe à l'émancipation individuelle et collective. Selon la belle formule de Marcuse, « *L'art ne peut pas changer le monde, mais il peut aider à la prise de conscience de ceux qui veulent le changer.* » La culture ne se réduit pas aux seules industries culturelles, si dominantes soient-elles. Vivante, elle naît d'abord de besoins individuels et collectifs de s'exprimer, dans les structures existantes - institutionnelles, associatives... - comme dans la rue. Elle n'est pas non plus réductible aux arts constitués : les nouveaux médias, le design, la mode ou encore la gastronomie mettent en jeu des processus créatifs qui participent de la culture et qui, à ce titre, devraient être accessibles à tous. La culture n'est pas un « supplément d'âme », ni un pseudo-remède à la « fracture sociale ». L'accès aux œuvres comme l'accès à la formation artistique et aux pratiques créatives sont des missions de service public. Ils doivent être garantis pour tous et toutes, sur les lieux de travail, dans les quartiers, villes et régions.

En résumé, une politique culturelle en trois grands axes : défendre l'accès de toutes et tous à la culture, défendre et étendre les droits des travailleurs de la culture (rémunération et conditions de travail), et soutenir davantage la création et sa diffusion (moyens financiers, matériels et humains).

Or aujourd'hui, le droit à la culture n'est pas respecté.

Parce que la production culturelle est régie par la loi du profit. Le résultat : une culture démagogique et uniforme est martelée au public, considéré comme un ensemble de consommateurs tout juste bons à payer, à des tarifs prohibitifs pour les catégories les moins favorisées.

Parce que les politiques publiques sont très en deçà des enjeux. Le budget du ministère de la Culture est en baisse ; l'État précarise les acteurs culturels (artistes-interprètes, auteurs, archéologues, etc.), et se désengage en reportant le coût de la culture sur les collectivités locales. Si certaines ont les moyens et la volonté de soutenir les activités culturelles, pour d'autres, ce sont des cinémas, des théâtres, des musées, des bibliothèques, des festivals qui disparaissent. Le recours au mécénat privé et au sponsoring se développe. Parce que la culture reste enclavée. L'envie de culture, ça se cultive. Ce qui n'est pas le cas quand l'enseignement des arts à l'école, réduit à la portion congrue, reste très inégalitaire ; quand les publics les plus en difficulté se sentent exclus de certaines activités culturelles, même gratuites ou peu coûteuses.

C'est pourquoi la LCR défend les propositions suivantes :

> Développer un véritable service public de la culture. Elle doit être rendue accessible à tous, ce qui suppose des moyens. Ceux-ci doivent être augmentés, aux plans national et local. Le budget du ministère de la Culture a rarement atteint 1% du budget de l'État, ce qui est dérisoire au regard des enjeux. Nous défendons une politique culturelle ambitieuse, pour retisser un maillage culturel sur l'ensemble du territoire, et la création d'un véritable service public de la culture : permettre l'accès à la pratique culturelle pour toutes celles et ceux qui le souhaitent, et une offre culturelle professionnelle garantissant la diversité, abordable au plus grand nombre, et respectueuse des droits des travailleurs de la culture. Puisque la coutume est de chiffrer chaque mesure, pour nous, un minimum de 2% du P.I.B. comme plancher (et non

comme ligne budgétaire plafonnée), paraît un objectif réaliste. Cependant, les besoins culturels ne doivent pas se limiter à un carcan financier, et, si besoin en est, nous ne rejetons pas l'idée d'une augmentation plus importantes, ne serait-ce que, par exemple, pour faire face aux évolutions technologiques.

De plus, les E.P.I.C., soumis à des pratiques commerciales du privé non justifiables, doivent revenir dans le giron de ce service public de la culture que nous défendons, au travers des E.P.A. en lesquels ils doivent être requalifiés. De manière générale, les missions de service public dévolues au privé (comme par exemple la maîtrise d'ouvrage sur les monuments historiques et les fouilles archéologiques préventives), doivent revenir au sein du ministère de la culture.

Une des missions de l'Etat doit être de garantir une équité d'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, et à tous les échelons (local, départemental, régional, national et même européen). L'Etat doit inciter les collectivités territoriales à prendre des responsabilités en matière culturelle, sans tomber pour autant dans le clientélisme, en garantissant l'équité entre toutes ces collectivités. Les collectivités territoriales doivent être des partenaires supplémentaires, et non des "remplaçants" de l'Etat en matière culturelle. Les D.R.A.C., représentants indispensables de l'Etat au niveau territorial, doivent être les garantes de ce maillage culturel équitable sur l'ensemble du territoire, et leur fonctionnement doit être transparent (notamment en ce qui concerne les modalités de nomination), et elles doivent avoir les moyens de la politique décidée.

> Défendre et améliorer le statut des travailleurs de la culture. C'est-à-dire leur assurer une stabilité matérielle et une protection sociale. Réformer la Maison des Artistes et assurer aux plasticiens une véritable protection sociale, abroger le protocole d'avril 2006 sur l'assurance-chômage des intermittents, revenir à une annualisation sur 507h sur 12 mois pour 12 mois d'indemnisation, aucun revenu en-dessous du SMIC pour les artistes, interprètes et techniciens du spectacle. Ceci implique aussi d'améliorer la situation des agents du ministère de la Culture, qui, pour certains doivent avoir accès à un statut de fonctionnaire, et qui ne doivent plus compenser les suppressions d'emploi par un surcroît de travail, ou laisser non-remplis les besoins culturels de la population par manque de personnel.

Au-delà de ces propositions immédiates nous défendons l'idée que les arts et la culture doivent pleinement s'inscrire dans la vie sociale, et non être enfermés dans les espaces qui leur sont dédiés aujourd'hui. S'il ne nous appartient pas de dire ce que devrait être « la culture » dans la société pour laquelle nous nous battons - la création est et sera toujours enjeu de débats et de conflits -, nous savons au moins autour de quelles exigences elle doit s'articuler. La liberté de création : parce que l'expression artistique est aussi là pour déranger, pour subvertir. La liberté de diffusion : parce que la rémunération des professionnels doit être pensée hors de la privatisation de la culture. La liberté d'accès : parce que les barrières, financières et sociales, qui séparent le public des artistes doivent être abattues. L'échange et l'enrichissement mutuel : parce que le confinement de bien des cultures minoritaires ou extra-occidentales, dont la découverte est réservée à quelques « amateurs éclairés », est un appauvrissement pour tous. Enfin, la pleine démocratie : parce que la politique culturelle doit d'abord se décider au plus près des populations, dans le débat entre publics et producteurs de culture.